

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000021 – AMR 19/01/00

Informations complémentaires sur l'AU 321/99 (AMR 19/30/99 du 16 décembre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / ARRESTATION ARBITRAIRE

BRÉSIL Gerson de Souza Melo, dirigeant indigène,
ainsi que des membres de la communauté indigène des Pataxo Ha-Ha-Hae

Londres, le 11 janvier 2000

Gerson de Souza Melo, un des dirigeants de la communauté indigène des Pataxo Ha-Ha-Hae de l'État de Bahia, a été relâché le 23 décembre 1999, après qu'une requête en *habeas corpus* (procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire, afin de contester la légalité de la détention, et de permettre ainsi une éventuelle remise en liberté) eut été introduite en son nom.

Le *Conselho Indigenista Missionário* (CIMI), organisation catholique de défense des droits indigènes qui avait mené campagne en sa faveur, a envoyé à Amnesty International le message suivant :

« Nous avons reçu 68 lettres et d'autres arrivent chaque jour. Cette campagne est fantastique ! Félicitations ! »

Aucune Action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui ont envoyé des appels.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -